UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE MÉDECINE

CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER

Secrétariat : Nathalie Carrieu
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 3 mai 2022

PV n° 252/GS/nc

A. Andres, F. Assal, M.-C. Audetat, N. Bajwa, J. Barbe, S. Béné, M. Besson, K. Blondon, C. Borel, S. Bouillaguet, B. Broers, C. Calvo, S. Carballo, B. Cerutti, M. Chanson, A. Chmiel, P. Dallenbach, E. de Weck, E.-C. Dufeil, M. Epiney, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fassier, N. Favre, L. Fivaz, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, A. Gamulin, F. Geoffroy, S. Grabherr, O. Grosgurin, I. Guessous, N. Guinand, Fr. Herrmann, Ph. Huguelet, J.-P. Humair, S. Hurst, R. Isabella Valenzi, Ch. Jonescu Cuypers, N. Junod, G. Kaya, L. Lacroix, F. Lador, E. Laffitte, B. Landis, F. Lombard, T. McKee, P. Meche, A Megevand, A. Merglen, S. Momjian, M. Nendaz, S. Pautex, M. A. Pham, A. Platon, A. Poletti, A. Rieder, G. Savoldelli, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, J. Sommer, H. Steffen, V. Stuebi, V. Trombert, N. Vincent, M. Vuilleumier, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 29 avril 2022, 12h 30 – 13h 45
Séance mixte, en présentiel et à distance par téléconférence

Présents-es :

A. Andres, F. Assal, M.-C. Audétat, N. Bajwa, K. Blondon, C. Borel, A. Chmiel, P. Dallenbach E.-C. Dufeil, M. Escher, T. Fracasso, F. Geoffroy, N. Guinand, F. Herrmann, P. Huguelet J.-P. Humair, G. Kaya, L. Lacroix, F. Lador, B. Landis, B. Leemann, P. Meche, A. Merglen S. Momjian, S. Pautex, M.-A. Pham, A. Rieder, G. Savoldelli, J. Serratrice, N. Siegenthaler A. Wenger.

Adoption du PV de la réunion du 25 mars 2022

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Le quart d'heure techno-pédagogique

(Dre A. Chmiel, M. F. Geoffroy)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Il est proposé de réintroduire le quart d'heure pédagogique durant les réunions du comité Master.

Le pôle techno-pédagogique de l'UDREM présentera des concepts, des formats et des innovations pédagogiques, l'équipe pourra également mieux renseigner les responsables sur les ressources et le soutien qu'elle peut apporter, notamment pour répondre aux interrogations et préoccupations de chacun-e. Dans l'idéal, les sujets à traiter seraient proposés par les responsables d'enseignement.

Dans le cadre de la révision du curriculum, une discussion porte sur l'application concrète du LOOOP avec le besoin d'identifier les potentiels doublons dans le programme d'étude.
Le Pr A. Andres mentionne les difficultés rencontrées par les responsables à prioriser le contenu de l'enseignement.
Le Pr F. Assal s'interroge sur les différents formats d'apprentissage à intégrer dans le cursus.
Le Dr N. Siegenthalier trouverait utile d'avoir à disposition, un cahier des outils à disposition.

Après discussion, le Pr Savoldelli propose d'agender au prochain comité Master une visite guidée du LOOOP et de son utilisation pour faire un état des lieux avec un mapping de ce qui est enseigné. L'AMC de chirurgie ou une autre partie du curriculum sera pris en exemple.

Présentation des évaluations de l'AMC ORL

(Pr B. Landis, Dr N. Guinand)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

AMC de 2 semaines avec une semaine de cours plus théorique et une semaine d'enseignement sous forme de vignettes, de pratique et d'interaction en petits groupes. On retrouve également des enseignements interactifs ORL, en demi-volée, dans l'USIT 1.

Les enseignements théoriques sont donnés en demi-volée, les vignettes en quart de volée et les cours d'anatomie ainsi que l'examen clinique ORL par groupe de 20 étudiant-es. La réorganisation des groupes d'étudiant-es et leur dimension sont appréciées des étudiant-es.

L'évaluation de l'AMC est globalement assez bonne et homogène en tenant compte du peu de retour des étudiant-es, seul environ 23 étudiant-es par groupe ont répondu aux évaluations.
Le point faible concerne toujours l'activité clinique.

Le Pr Landis rappelle que le service d'ORL est un petit service, très spécialisé, avec peu de personnel médical pour encadrer les étudiants et une activité clinique en constante augmentation.

Pour pallier à cette problématique, il avait été introduit une activité d'immersion clinique optionnelle de type consultation ambulatoire sur pré-inscription, en fonction des consultations. L'utilisation de cette activité par les étudiants était variable mais très souvent sous-exploitée.

Il reste difficile d'intégrer les étudiants en policlinique sans perturber l'activité clinique du service, raison pour laquelle, les responsables ont fait le choix de privilégier des ateliers pratiques pour combler le manque de clinique.

En 2021, durant la période COVID, l'examen de l'AMC a été maintenu en présentiel.

Pour rappel, face à l'angoisse et au stress des étudiant-es de 2MA, la Dre A. Rieder avait proposé aux étudiant-es de contacter leur superviseur de stage (2BA) faisant partie de l'IuMFE pour organiser un entraînement, sous supervision, de l'examen clinique de base ORL.
Les superviseurs ont été ravis de coacher les étudiant-es et l'examen a été bien réussi.

Cette année, le projet a été relancé sans trouver preneur.

Présentation des évaluations de l'AMC de Pédiatrie

(Dre L. Lacroix, Dr A. Merglen)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

AMC de 8 semaines dont les points positifs sont la richesse et la variété des activités, avec depuis un an une semaine de pédopsychiatrie placé en début de chaque rotation. Les lundis après-midi et vendredis matin sont réservés aux cours théoriques, le reste de la semaine est dédiée à l'immersion clinique.

En 2020, durant la période COVID, l'examen oral a été supprimé et l'examen écrit a été un examen formatif. En 2021, reprise des examens écrits mais pas de l'examen oral pour les rotations 1 à 5.

Depuis 2022, reprise des examens oraux et écrits avec une mise à disposition d'un examen écrit formatif en fin de semestre, sans feed-back.

Relativement bonne évaluation globale de l'AMC avec une moyenne à 3.5 sur 4. Le stage AMC est très apprécié des étudiant-es avec une organisation individuelle pour chaque étudiant-e.

Les points à améliorer sont le peu de temps pour l'auto-apprentissage jugé très insuffisant par les étudiant-es et les redondances (pour la partie pédo-psychiatrie) avec l'AMC de psychiatrie pour les étudiant-es qui l'ont eu avant. L'accueil en policlinique et dans les services lors des visites durant la semaine du nouveau-né.

Perspectives :

- Révision du curriculum pour alléger le programme et identifier des plages d'auto-apprentissage dans l'horaire. La retraite du groupe de travail de l'AMC est déjà prévue.
- Développement de nouveaux cas vidéos pour les examens oraux
- Développement d'activités pratiques (simulations, gestes techniques,…) pour répondre à une demande des étudiant-es
- Introduction et évaluation de la semaine en cabinet
- Réfléchir à la relève

Présentation du projet d'évaluation d'implantation des EPA dans le GPS

(Dr M. Buyck)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Présentation du Dr Michael Buyck, pédiatre urgentiste en possession d'un Master en Education médicale. En 2021, il rejoint l'IuMFE et développe actuellement, des projets de recherche sur les EPAs et leur implantation dans les stages AMC des étudiant-es.
Ce projet d'évaluation se basera sur une analyse quantitative des données GPS et sur une analyse qualitative via des entretiens dirigés avec notamment les responsables d'AMC, le top 30 des superviseurs d'EPA de chaque AMC et des étudiant-es.
L'objectif étant de soutenir et améliorer les pratiques de validation.

Un mail a été envoyé afin d'inviter les personnes concernées à participer à une discussion en petit groupe. Le Dr Buyck a reçu très peu de réponses et sollicite l'aide du comité.

Après discussion, il est décidé d'extraire par AMC, la liste des superviseurs d'EPA, cette liste sera envoyée aux responsables d'AMC de 1ère section qui se chargeront de motiver leurs superviseurs.

Divers

- *Calendrier des réunions du comité Master, année académique 2022-2023*.
  Le calendrier sera joint au procès-verbal.
- *Feuille d'évaluation des AMC faites par les étudiant-es : ajout d'un item sur la discrimination et le harcèlement. (Dre N. Bajwa)*
  Par manque de temps, le sujet sera traité lors de la prochaine séance du comité Master le vendredi 20 mai 2022.
- *Formation planétaire.*
  Grâce à l'initiative d'un groupe d'étudiants et au soutien du Décanat, un cursus longitudinal de formation en santé planétaire se met progressivement en place depuis le début de l'année académique. Il a pour but de sensibiliser l'ensemble des étudiants.es aux impacts sur la santé humaine des changements environnementaux (notamment ceux liés au climat et à la perte de la biodiversité) ainsi qu'à l'impact du système de santé sur l'environnement.

Ces enjeux (pollutions, maladies infectieuses émergentes, catastrophes naturelles, vagues de chaleur, stress sur la production alimentaire, etc.) touchent déjà de nombreux domaines cliniques et de santé publique. Il convient ainsi de les intégrer aux enseignements de niveau Master afin d'aider les étudiants à bien comprendre les liens entre environnement et santé, connaître les bases de la prise en charge de ces problématiques et réfléchir aux rôles et responsabilités des professionnels de la santé.
Un mail a été envoyé aux responsables AMC pour les inviter à intégrer ces enjeux, au contenu de leurs cours. La Pr J. Sommer et le Pr Yves Jackson sont à disposition pour accompagner les responsables AMC dans cette démarche.
Un atelier de formation organisé par l'UDREM est prévu le jeudi 3 novembre 2022 de 12h à 14h.

- *Information sur la grève des femmes prévue le 14 juin 2022.*
  La date transmise par le Rectorat est erronée, la grève des femmes a déjà eu lieu le 8 mars 2022.

La prochaine séance du comité du programme Master aura lieu le vendredi 20 mai 2022, à 12h30, à la salle B04.1525, 4ème étage du CMU.

Professeur Georges Savoldelli
Responsable du Programme Master